

LE DEVENIR DES ÉGLISES DÉSAFFECTÉES



L'ancienne église Saint-Paul de Laxou (54), reconverte en salle de spectacle.

Les réflexions menées dans les diocèses et communes de France au sujet de la vente ou de la reconversion des églises ne sont pas un phénomène récent. Le nombre d'édifices religieux qui ont perdu leur vocation culturelle ou qui se destinent à un nouvel usage ne cesse en effet de croître depuis les années 1970, une décennie marquée par une tendance à la déchristianisation.

Particulièrement touchées par ce phénomène, certaines églises font ainsi l'objet de modifications hasardeuses voire de destructions, comme ce fut le cas récemment pour l'église paroissiale Notre-Dame-de-l'Assomption de Mont-Saint-Martin (Meurthe-et-Moselle), démolie en 2013 malgré l'opposition de certains riverains, habitants du village et paroissiens.

De nombreuses églises ou chapelles sont également en vente ; l'Observatoire du Patrimoine Religieux en mène le recensement. Dans la plupart des cas, ces édifices posent des problèmes d'entretien considérables aux autorités responsables. Pour les églises ne bénéficiant d'aucune protection patrimoniale (voir l'article **Les mesures de protection et de valorisation du patrimoine du XXe siècle**), les frais engagés pour tous les travaux de rénovation ou de restauration incombent en effet uniquement aux propriétaires, qu'il s'agisse de biens communaux (dans le cas des édifices construits avant la loi de séparation des Églises et de l'État de 1905) ou relevant du patrimoine paroissial (pour les églises édifiées après cette date). Pour les églises communales et dans l'hypothèse où des réparations sont indispensables pour laisser l'édifice ouvert au public, « l'offre de concours », à savoir la participation financière de la communauté religieuse, peut être pratiquée.



ANDRIEUX Jean-Yves, CHEVALLIER Fabienne, *Le patrimoine monumental. Sources, objets et représentations*, Rennes, PUR, 2014.

COLL., « *Quel avenir pour les églises en Lorraine ?* », *Le Pays Lorrain*, Société d'histoire de la Lorraine et du musée lorrain, n°4, 2014.

Observatoire du Patrimoine Religieux, « *Combien d'églises détruites dans 20 ans ?* »



Crédit photo : Lucile Pierron/LHAC/ENSA Nancy © URCAUE Lorraine

Le recours à des organismes de financement privés tels que la Fondation du patrimoine permet également à certaines communes de pallier cette insuffisance budgétaire. Depuis sa création en 1996, la Fondation du patrimoine participe en effet à de nombreux programmes de restauration en mobilisant, entre autres, le mécénat d'entreprises. Malgré ces initiatives, la désaffectation actuelle à l'égard des pratiques religieuses remet en question la vocation culturelle de ces édifices, comme en témoignent ces chiffres publiés en 2010 dans une étude menée par l'IFOP sur l'évolution de l'audience du catholicisme en France au cours des cinquante dernières années. En 1952, 27 % de la population française assistaient régulièrement à la messe dominicale tandis qu'en 2010, ils n'étaient plus que 4,5 % de catholiques pratiquants réguliers.

C'est cette situation d'impasse financière que le diocèse de Nancy et de Toul souligne au début des années 2010 à propos de l'église **Sainte-Barbe de Crusnes**. Constatant qu'il a la charge d'entretenir cet édifice entièrement métallique inutilisé depuis plus de dix ans et partiellement endommagé, il se livre à un coup de force médiatique par la mise en vente de l'église sur le site web d'une agence immobilière en 2014.

La vente d'un édifice de culte permet dans certains cas d'engager une réflexion autour de sa reconversion comme ce fut le cas pour la **Chapelle Saint-Pierre-et-Saint-Paul de Billefont à Dugny-sur-Meuse**.

La Lorraine compte quelques exemples de transformation de lieux de culte que l'on peut qualifier d'exemplaires : parmi eux, la reconversion de l'église **Saint-Paul de Laxou** en centre culturel, « l'Espace Europe », dont les qualités révèlent qu'au-delà des considérations esthétiques et constructives, la concertation des acteurs religieux, publics et privés constitue un facteur de succès significatif.